Régularisation des sans-papiers : le dogme sarkozyste écorné

06/07/2010 à 14h53



Le gouvernement n'en a fait, c'est un euphémisme, aucune publicité excessive. L'accord, adopté le 18 juin, entre le ministère de l'immigration et la CGT pourrait pourtant bien constituer un tournant dans la politique d'immigration de Nicolas Sarkozy. Obtenu après huit mois de grève de travailleurs sans papiers, soutenus très efficacement par l'organisation syndicale, l'accord assouplit notablement les critères de régularisation par le travail. Officiellement en vigueur jusqu'en mars 2011, **il ouvre la voie à la régularisation de dizaines de milliers de travailleurs** déclarés par leurs employeurs et qui travaillaient jusqu'ici avec des faux papiers. En ce sens, il entame singulièrement le dogme sarkozyste de non-régularisation des clandestins.

Le gouvernement n'en a fait, c'est un euphémisme, aucune publicité excessive. (…) il ouvre la voie à la régularisation de dizaines de milliers de travailleurs

Le Monde

Nicolas sarkozy, durant son intervention télévisée, le 24 avril 2008.

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/x574o3_nicolas-sarkozy-la-regularisation-g_news[/dailymotion]